



# FOCUS N°43

## Baromètre démographique 2020 de la Région de Bruxelles-Capitale

JEAN-PIERRE HERMIA

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, soit juste avant que le COVID-19 se propage en Belgique, la Région bruxelloise comptait 1,218 millions d'habitants. Sa population a augmenté de près de 10 000 individus en 2019. Quels éléments démographiques expliquent cette évolution annuelle ? Quelles étaient les caractéristiques de la population bruxelloise début 2020 ? Ce Focus analyse également l'impact potentiel de la pandémie sur l'évolution de la population bruxelloise.

### Introduction

La première partie du Focus est consacrée à l'évolution de la population de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) au cours de l'année 2019 et à son portrait démographique au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les statistiques présentées dans cette partie sont calculées exclusivement sur base des données démographiques anonymisées de Statbel, l'office belge de statistique, elles-mêmes issues du Registre National. Elles portent notamment sur les mouvements (naissances, décès et migrations) qui caractérisent l'année 2019 et qui expliquent l'évolution de la population bruxelloise<sup>1</sup> jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La deuxième partie du Focus est consacrée à l'impact potentiel de la pandémie du COVID-19 sur l'évolution de la population régionale bruxelloise. Les données présentées proviennent des dernières perspectives démographiques produites par le Bureau fédéral du Plan (BfP) et Statbel.

### 1. Près de 10 000 habitants supplémentaires en 2019

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Région de Bruxelles-Capitale compte 1 218 255 habitants. Elle n'a jamais été aussi peuplée. En 2019, elle a poursuivi pour la 24<sup>ème</sup> année consécutive l'épisode de croissance démographique entamé en 1996.

Au cours de l'année 2019, la Région de Bruxelles-Capitale a gagné 9 713 habitants (①), soit une croissance relative de +0,8 %. Cette dernière est supérieure à celle de la Flandre (+0,6 %), et plus du double de celle de la Région wallonne (+0,3 %). La **croissance démographique bruxelloise est stable** par rapport à celle de 2018. Elle se situe dans la moyenne des augmentations enregistrées depuis la création de la Région en 1989 (②).

## ① MOUVEMENT DE LA POPULATION EN RBC (ANNÉES 2015 À 2019)

	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Population au 1<sup>er</sup> janvier</b>	1 175 173	1 187 890	1 191 604	1 198 726	1 208 542
<b>Mouvement naturel</b>					
Naissances	18 214	17 923	17 709	17 377	16 635
Décès	9 329	9 066	9 031	8 919	8 916
<i>Solde naturel</i>	8 885	8 857	8 678	8 458	7 719
<b>Mouvement migratoire interne</b>					
Immigrations internes	24 139	24 381	25 129	25 254	25 089
Émigrations internes	37 475	39 124	39 430	40 162	40 811
<i>Solde migratoire interne</i>	-13 336	-14 743	-14 301	-14 908	-15 722
<b>Mouvement migratoire international</b>					
Immigrations internationales	50 887	47 902	50 773	53 523	54 317
Entrées	42 640	40 066	42 352	44 873	46 184
Réinscriptions après radiation	5 852	5 501	6 219	6 570	6 350
Changements de registre (entrées)	2 395	2 335	2 202	2 080	1 783
Émigrations internationales	33 578	37 985	38 193	36 527	36 518
Sorties	16 950	17 460	17 777	18 530	17 921
Radiations	16 413	20 397	20 234	17 821	18 358
Changements de registre (sorties)	215	128	182	176	239
<i>Solde migratoire international</i>	17 309	9 917	12 580	16 996	17 799
<b>Ajustement statistique</b>	-141	-317	165	-730	-83
<b>Population au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante</b>	1 187 890	1 191 604	1 198 726	1 208 542	1 218 255
<b>Accroissement annuel</b>	12 717	3 714	7 122	9 816	9 713

Source : IBSA & Statbel (RN)

Comme c'est systématiquement le cas depuis une dizaine d'années (②), la croissance démographique annuelle en 2019 s'explique par un solde naturel (+7 719) (→ Glossaire) et un solde migratoire international (+17 799) (→ Glossaire) élevés, qui ensemble font plus que compenser le solde migratoire interne très négatif (-15 722) (→ Glossaire).

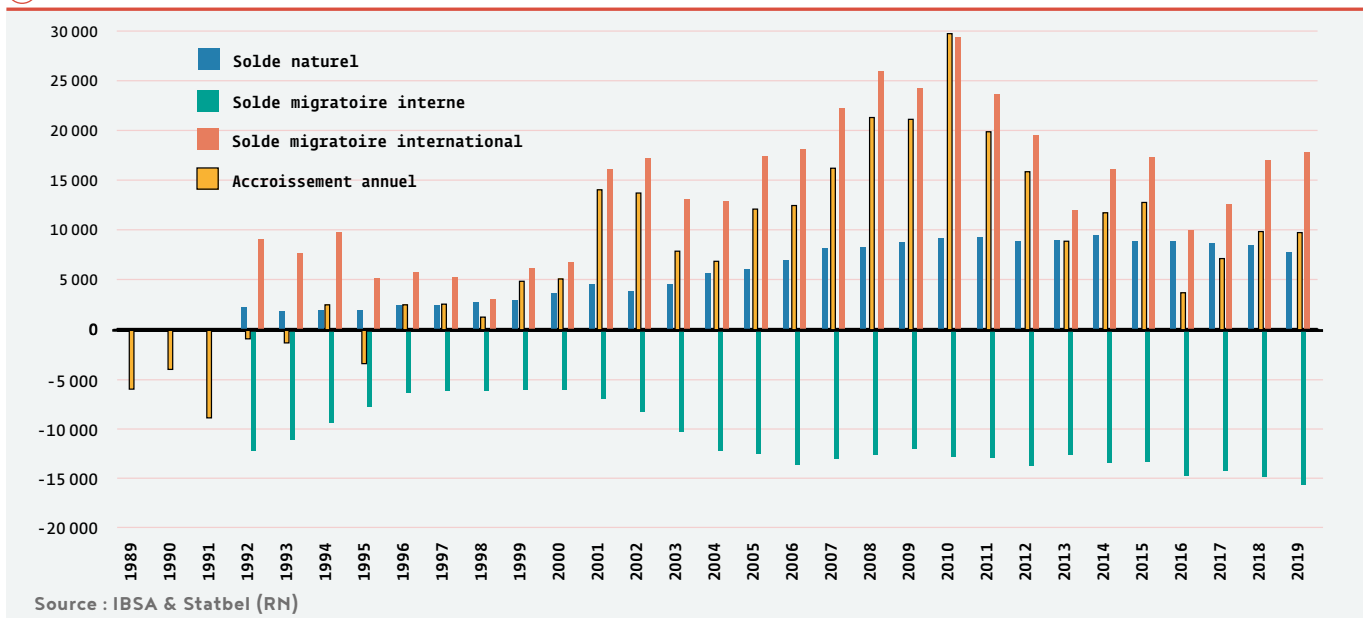
### Un mouvement naturel en baisse, mais toujours positif pour la démographie bruxelloise

Au cours de l'année 2019, 16 635 naissances ont été enregistrées en Région bruxelloise. Ce chiffre est en baisse pour la 5<sup>ème</sup> année

consécutive. **Le taux brut de natalité (13,7 ‰) (→ Glossaire) est en baisse** en 2019, du fait d'une légère croissance de la population et d'un nombre de naissances en diminution. Il est en baisse continue depuis 2010. Toutefois, ce taux demeure environ 40 % supérieur à celui de la Région flamande (9,5 ‰) et de la Région wallonne (9,9 ‰). Cette natalité plus élevée s'explique notamment par une proportion plus importante de femmes âgées de 20 à 44 ans, donc en âge d'avoir des enfants.

En 2019, 8 916 Bruxellois sont décédés. Ce chiffre est stable depuis 2016 (①), malgré une légère hausse de la population. Il en résulte un **taux brut de mortalité (→ Glossaire) en baisse**, de 7,3 ‰, soit une valeur bien moindre qu'au niveau de la Région flamande (9,4 ‰) et de la Région wallonne (10,3 ‰).

## ② COMPOSANTES DU MOUVEMENT DE LA POPULATION EN RBC (ANNÉES 1989 À 2019)



Cette mortalité faible par rapport aux deux autres régions du pays résulte ici aussi de la structure par âge rajeunie de la Région. En effet, en Région bruxelloise, la proportion de personnes âgées a diminué depuis les années 2000. Cela a donc réduit la population la plus soumise au risque de décéder.

La différence entre le nombre de naissances et de décès, le **solde naturel**, s'élève à +7 719 unités en 2019, soit un nombre **en baisse** de 9 % par rapport à celui de 2018. Néanmoins, il naît toujours largement plus de Bruxellois qu'il n'en meurt. Le solde naturel continue donc à jouer un rôle positif et important dans l'évolution de la population de la Région bruxelloise.

## L'impact toujours plus négatif des migrations internes

Au cours de l'année 2019, 25 089 personnes sont venues s'installer dans la Région bruxelloise, en provenance du reste de la Belgique. Dans le même laps de temps, 40 811 personnes ont quitté la Région bruxelloise pour s'établir ailleurs dans le Royaume. La différence entre les deux constitue le **solde migratoire interne**. Il s'élève à -15 722 unités. Ce solde s'accroît en valeur absolue depuis 2000 (②) : le nombre de départs de la Région surpasse de plus en plus le nombre d'entrées dans la Région. Il **n'a jamais été aussi négatif** depuis la création de la Région en 1989. En RBC, il est l'élément négatif de l'évolution de la population.

## Les migrations internationales confortées comme moteur de la croissance de la population

Pendant l'année 2019, la Région a enregistré 54 317 immigrations et 36 518 émigrations (①), respectivement depuis et vers un pays étranger. La différence entre les deux résulte en un **solde migratoire international** de +17 799 unités, en hausse de 800 unités par rapport à l'année précédente.

Cette **légère augmentation** est une combinaison de différents éléments :

- Le nombre d'immigrations au sens strict est en augmentation (+1 300), alors que les réinscriptions après radiation (→ Glossaire) sont en légère baisse (-200). De même, le nombre de demandeurs d'asile ayant acquis le statut de réfugiés (« Changements de registre » dans le Tableau ①), est en baisse (-300).
- Le nombre d'émigrations au sens strict est en baisse (-600). Comme en 2016 et en 2017, il est à nouveau dépassé par le nombre de radiations, en hausse (+500). La Région bruxelloise se distingue donc à nouveau des deux autres régions par un nombre très élevé de radiations.

Ce solde migratoire international en hausse est le plus élevé depuis 2013. Il se rapproche un peu des valeurs record enregistrées entre 2007 et 2012, qui avaient été le moteur du boom démographique.

## Une population bruxelloise bien différente de celle des deux autres régions

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'**âge moyen** des Bruxellois s'élève à 37,58 ans, soit 0,06 ans de plus qu'en 2019 (③). Pour la quatrième année consécutive, cet indicateur est **en légère hausse**, après une baisse constante entre 2000 et 2016. Cela renforce l'idée que le rajeunissement de la population bruxelloise a pris fin. Notons qu'à nouveau, la hausse de l'âge moyen en RBC est bien plus modeste qu'en Région flamande (+0,12 ans à 42,85 ans) et qu'en Région wallonne (+0,15 ans à 41,57 ans). La RBC reste donc, et de loin, **la région avec la population la plus jeune**.

La proportion de la population d'âge intermédiaire (18-64 ans) reste bien plus importante en RBC (64,2 %) qu'en Région flamande (60,1 %) et qu'en Région wallonne (60,6 %). Elle a augmenté en RBC par rapport au début du millénaire (③), alors qu'elle a diminué dans les deux autres régions. Au contraire, la proportion de seniors (65 ans et +) demeure à une valeur plancher de 13,1 % en RBC, contre 20,5 % en Région flamande et 18,9 % en Région wallonne. Enfin, la proportion de jeunes

### ③ ÉVOLUTION DE DIFFÉRENTS INDICATEURS DE STRUCTURE (ÂGE, NATIONALITÉ, MÉNAGES) DE 2000 À 2020

		Âge				Nationalité			Ménages
		Âge moyen (années)	0-17 ans (%)	18-64 ans (%)	65 ans et + (%)	Belgique (%)	Reste de l'UE (%)	hors UE (%)	Taille moyenne des ménages privés
2000	RBC	39,06	21,1	62,2	16,8	71,5	15,1	13,4	2,01
	R. flamande	39,96	20,6	62,7	16,7	95,1	2,9	2,1	2,43
	R. wallonne	39,27	22,2	61,0	16,8	90,1	7,9	2,0	2,37
2010	RBC	37,8	22,1	63,9	14,0	70,0	19,0	11,0	2,07
2015	RBC	37,39	22,8	64,0	13,2	66,1	22,5	11,4	2,14
2016	RBC	37,35	22,9	64,0	13,1	65,4	23,0	11,6	2,15
2017	RBC	37,41	23,0	63,9	13,1	65,2	23,1	11,7	2,16
2018	RBC	37,47	22,9	63,9	13,2	65,2	23,0	11,8	2,17
2019	RBC	37,52	22,9	64,0	13,1	65,1	23,1	11,8	2,17
2020	RBC	37,58	22,7	64,2	13,1	64,7	23,3	12,0	2,17
	R. flamande	42,85	19,4	60,1	20,5	90,7	5,9	3,4	2,31
	R. wallonne	41,57	20,6	60,6	18,9	89,6	7,4	3,0	2,26

Source : IBSA & Statbel (RN)

(0-17 ans) demeure plus élevée en RBC qu'ailleurs : 22,7 %, contre 19,4 % en Région flamande et 20,6 % en Région wallonne.

La **population étrangère**, c'est-à-dire l'ensemble des habitants qui ne disposent pas de la nationalité belge, s'élève à plus de 429 500 personnes au 1<sup>er</sup> janvier 2020, soit **35,3 %** de la population bruxelloise. Cette **proportion est en hausse** pour la 15<sup>ème</sup> année consécutive en RBC ( **3** ). Elle est désormais plus de trois fois plus importante qu'en Région flamande (9,3 %) et qu'en Région wallonne (10,4 %).

Parmi ces étrangers, les Français demeurent largement en tête, et ils sont encore en augmentation (65 700 ressortissants, soit 1 400 de plus qu'en 2019). Ils sont suivis par les Roumains, en nette hausse (44 100 ressortissants, soit +2 300 en un an). Notons qu'à la onzième place, le nombre de Syriens (8 800) dépasse désormais celui de Turcs (8 600), de Néerlandais (8 300) et de Congolais (8 000).

Plus globalement, depuis 2010<sup>2</sup>, tant les étrangers issus d'un pays de l'Union européenne (UE) que ceux issus d'un pays en dehors de l'UE représentent une part croissante de la population bruxelloise : respectivement 23,3 % et 12,0 % au 1<sup>er</sup> janvier 2020, contre 19,0 % et 11,0 % dix ans auparavant.

Le nombre de **ménages** privés s'élève à 555 967 en Région bruxelloise au 1<sup>er</sup> janvier 2020, soit une hausse de 4 700 ménages en 2019. La taille moyenne des ménages privés s'établit à 2,17 personnes, soit inchangée par rapport à l'année précédente. Cette stabilité est unique<sup>3</sup> en Belgique, puisque la taille moyenne des ménages privés poursuit sa diminution tant en Région flamande qu'en Région wallonne. La taille moyenne des ménages privés en RBC tend à se rapprocher de celle de la Région flamande (2,31) et de la Région wallonne (2,26). Ainsi, l'écart s'est nettement réduit depuis 2000 ( **3** ).

## La population augmente dans 7 quartiers sur 10 en 2019

Au cours de l'année 2019, **87** des 123 **quartiers<sup>4</sup> bruxellois sont en croissance démographique** ( **4** ). Elle est positive dans tous les quartiers des communes d'Evere, Ganshoren, Watermael-Boitsfort et Woluwe-Saint-Lambert.

Elle est la plus importante dans :

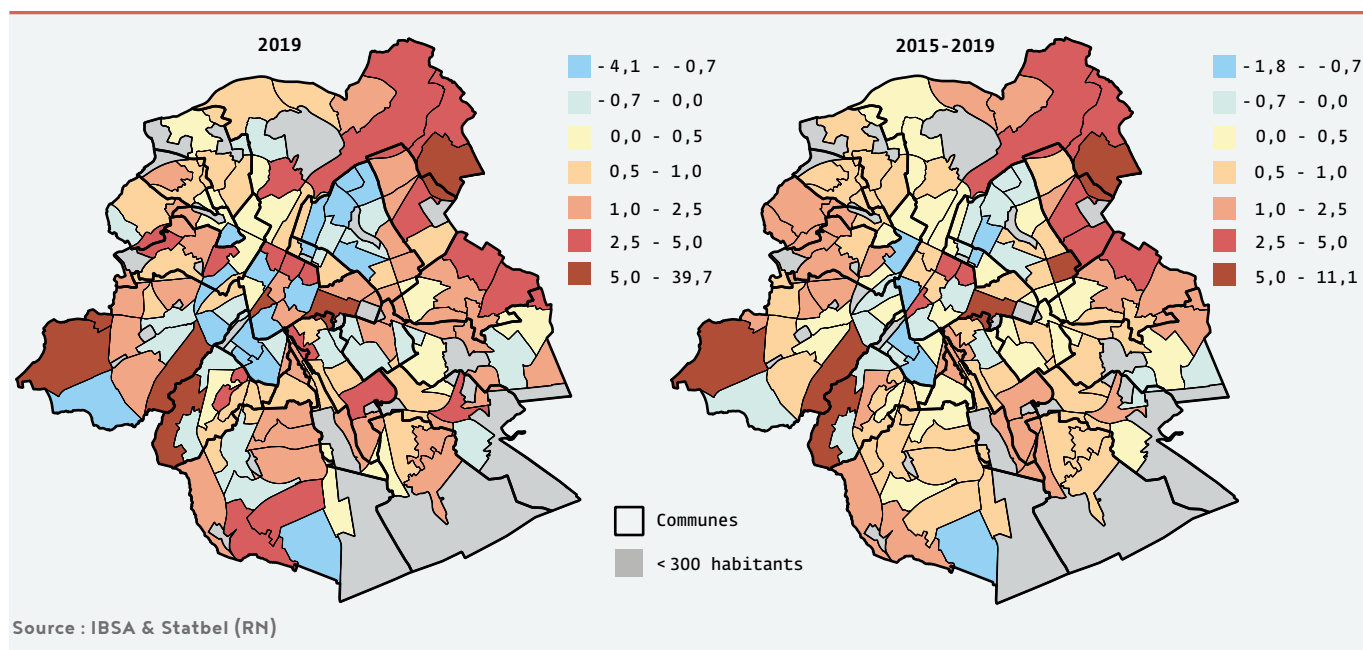
- Des quartiers de seconde couronne (→ **Glossaire**), peu densément peuplés (Neerpede +525 habitants, soit +40 %) et/ou industriels (Industrie-Sud, +469 habitants, soit +34 % ; Industrie-OTAN, +90 habitants, soit +17 %), et aussi des quartiers résidentiels (Avenue Léopold III, +382 habitants, soit +4 % ; Université et Val d'Or, respectivement +340 et +319 habitants, soit +3 %) ;
- Des quartiers déjà très denses (Vieux Laeken-est, +724 habitants, soit +4 % ; Gare de l'Ouest, +312 habitants, soit +3 %).

Par contre, **36 quartiers perdent des habitants** en 2019. Les baisses les plus importantes concernent des quartiers de Schaerbeek (Dailly, -220 habitants ; Helmet, -202 habitants) et de Saint-Gilles (Porte de Hal, -278 habitants ; Haut de Saint-Gilles, -242 habitants). Néanmoins, les pertes sont globalement moins importantes que les gains, et elles ne constituent tout au plus qu'une diminution de 4 % de la population du quartier.

L'évolution démographique de 2015 à 2019 fait apparaître une géographie plus lisible ( **5** ). Ainsi, au cours des cinq dernières années :

- À l'exception du Quartier européen, la croissance est faible, voire négative, dans les quartiers de la première couronne (→ **Glossaire**) ;
- Quasiment tous les quartiers de la seconde couronne gagnent des habitants. Neerpede, trois quartiers industriels (Nord, Sud et Otan) et ceux d'Evere sont en forte croissance démographique. À Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Jette, Koekelberg, Watermael-

### **4 5** TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION PAR QUARTIER (%)



Boitsfort et Woluwe-Saint-Lambert, tous les quartiers gagnent des habitants, et souvent de façon importante. Les quartiers de seconde couronne sont donc le moteur de la croissance de 2015 à 2019 ;

- Dans le Pentagone (→ [Glossaire](#)), les évolutions sont contrastées.

## 2. L'impact potentiel du COVID-19 sur l'évolution de la population bruxelloise

L'année 2020 a été bouleversée par la pandémie du COVID-19. Au moment de la publication de ce Focus, il n'existe encore aucune statistique officielle et définitive concernant les composantes de l'évolution de la population au cours de l'année 2020. Ces statistiques devraient être publiées par Statbel en juin 2021.

Néanmoins, Sciensano, l'institut scientifique belge de référence en épidémiologie des maladies infectieuses, a régulièrement publié différentes informations quantitatives (chiffres, analyses) liées au COVID-19. De même, Statbel a publié à titre exceptionnel les chiffres provisoires de mortalité, quelle que soit la cause du décès, selon le lieu de domicile, et cela chaque semaine depuis mars 2020 (Statbel, 2021). Enfin, de nouvelles perspectives démographiques tenant compte de l'impact que pourrait avoir la pandémie en Belgique, ont été publiées dès juin 2020 par le BfP et Statbel. Elles ont été actualisées en janvier 2021.

Quel est ou *pourrait être* l'impact de la pandémie sur l'évolution de la population de la Région bruxelloise ? Les sections suivantes dressent l'état des lieux actuel pour les différentes composantes démographiques.

### Une nette surmortalité en 2020, surtout en avril et en novembre

En Région de Bruxelles-Capitale, le nombre de décès provisoirement enregistrés **en 2020** s'élève à plus de 11 000 (Statbel, 2021). C'est **2 000 décès de plus** que la moyenne enregistrée au cours des années 2017 à 2019, ce qui correspond à un surplus de 23 %. Cette surmortalité bruxelloise observée en 2020 est supérieure à celle constatée en Région flamande (13 %) et en Région wallonne (19 %) (→ [Encadré 1](#)). Néanmoins, il convient d'être prudent quant à l'interprétation de ces chiffres<sup>5</sup>.

L'essentiel des décès supplémentaires ont eu lieu aux mois d'avril et de novembre 2020, de loin les mois d'avril et de novembre les plus meurtriers depuis 1919, soit le début des enregistrements mensuels des décès (Statbel, 2021).

Le BfP et Statbel tablent sur une évolution sous-contrôle de l'épidémie en 2021, à savoir que le plan de vaccination progressif établi par le gouvernement soit exécuté comme prévu, et que des mesures soient prises pour contenir l'épidémie. En 2021, cela engendrerait encore une surmortalité (360 décès supplémentaires en RBC par rapport à la moyenne 2017-2019, soit un total de 9 300), mais nettement moins importante que celle observée en 2020. Dès 2022, la mortalité ne serait plus impactée par la pandémie et le nombre de décès se stabiliserait autour de 8 500 unités.



### 1. Les facteurs de surmortalité en Région bruxelloise lors de la première vague de 2020

Comment expliquer la surmortalité encore plus élevée en RBC que dans les deux autres régions du pays ? Plusieurs études analysent la surmortalité enregistrée lors de la première vague (mars à mai 2020) et émettent plusieurs hypothèses explicatives à la singularité bruxelloise. Elles avancent des facteurs ayant contribué à la propagation du coronavirus dans la Région (Bourguignon *et al.*, 2020 ; IBSA, 2020). En synthétisant, on retrouve parmi ceux-ci :

- Son caractère urbain. La densité de population et des infrastructures, le style de vie et l'usage plus fréquent des transports publics, rendent notamment plus difficile le maintien de la distanciation physique, principale barrière à la propagation du coronavirus.
- La situation socioéconomique de ses habitants. Le risque de pauvreté y est plus élevé que dans les deux autres régions, et la taille moyenne des logements y est plus petite. Or, l'exiguïté des domiciles, l'état de santé général moins favorable, et la propension moindre pour certains types d'emplois à pouvoir travailler à domicile, sont autant de facteurs de propagation du coronavirus.

### Une très forte réduction des flux migratoires internationaux en 2020

Sur base d'observations et de chiffres provisoires<sup>6</sup> pour l'année 2020, le BfP et Statbel tablent sur une très nette baisse du nombre de migrations internationales en Belgique (→ [Encadré 2](#)).

Dans le cas spécifique de la Région bruxelloise, l'intensité de l'immigration internationale chuterait de plus de 52 % par rapport à 2019, pour n'atteindre que 26 000 unités au cours de l'année 2020. En 2021, elle serait également réduite par rapport à 2019, mais de façon moindre, et atteindrait quand même les 40 000 unités. Par contre, de 2022 à 2026, elle serait plus importante qu'au cours des dernières années et atteindrait les 59 000 unités, avant de se stabiliser à des valeurs plus normales.

L'émigration internationale diminuerait fortement en 2020, elle aussi (de 48 % par rapport à 2019, soit à 19 000 unités). Elle reprendrait partiellement en 2021 (28 500 unités) et serait boostée de 2022 à 2026 autour de 42 000 à 45 000 unités. Elle se stabiliserait à 42 000 unités dès 2027.

Le **solde migratoire international**, soit la différence entre le nombre d'immigrations et d'émigrations internationales, **chuterait drastiquement en 2020**. Il n'atteindrait plus que +7 000 unités, soit une baisse de 61 % par rapport à 2019. En 2021, il remonterait à +11 300 unités en 2021 et à +16 500 en 2022, soit 1 300 unités de moins qu'en 2019. Par la suite, il subirait une nette érosion, liée à l'hypothèse forte de baisse structurelle des flux migratoires internationaux au cours des prochaines années.





## 2. L'hypothèse concernant les migrations internationales

L'hypothèse retenue par le BfP et Statbel pour l'ensemble de la Belgique est une baisse<sup>7</sup> de 50 % des flux migratoires en 2020 et de 25 % en 2021. Dès lors, le solde migratoire international chuterait sensiblement en 2020, ainsi qu'en 2021, mais dans une moindre mesure. En partant de l'hypothèse que 50 % des mouvements migratoires non réalisés en 2020 et 2021 seraient postposés sur la période 2022-2026, le solde migratoire international serait boosté durant cette période. Dès 2027, les migrations internationales se stabiliseraient, tout en étant nettement moins dynamiques que celles observées depuis une vingtaine d'années.

## Une natalité impactée uniquement à partir de 2021

Compte tenu du délai de neuf mois entre la conception et la naissance, la natalité ne devrait quasiment pas être impactée par la pandémie de COVID-19 en 2020. Encore inconnu lors de la publication de ce Focus, le nombre de naissances devrait avoisiner les 16 000 à 16 500 unités en Région bruxelloise en 2020, compte tenu de la baisse régulière observée depuis quelques années.

Suite à l'impact de la pandémie du COVID-19 sur la situation socio-économique, le BfP et Statbel tablent sur une nouvelle baisse de la fécondité en 2021. **Pour 2021 et les années suivantes**, la projection prévoit **près de 16 000 naissances** en RBC, soit légèrement moins qu'au cours des dernières années. Les projets de naissances seraient reportés<sup>8</sup> pour certains, voire abandonnés. Cela s'insère dans un contexte de diminution de la fécondité depuis dix ans (→ Encadré 3).



## 3. La baisse de la fécondité depuis 2008

La baisse quasi continue de la natalité depuis une dizaine d'années peut s'expliquer par les éléments suivants (BfP et Statbel, 2021) :

- Les conséquences socioéconomiques de la crise économique et financière de 2008 ;
- Une incertitude croissante quant à l'évolution future de notre société (insécurité économique, géopolitique ou climatique, individualisation de la société, absence de relation stable...).

La crise économique et financière a eu des conséquences sur le calendrier de la fécondité (report des naissances) ; l'incertitude en a eu sur le nombre d'enfants désirés.

## Une incertitude concernant les migrations internes

Il n'existe encore aucune information quantitative, même provisoire, concernant les migrations entre la Région bruxelloise et le reste de la Belgique en 2020. De ce fait, le BfP et Statbel n'ont pas modifié leurs hypothèses pré-pandémie et tablent, pour 2020 et les années suivantes, sur une **poursuite des tendances observées au cours des dernières années**. Le nombre d'immigrations internes se stabiliserait autour des 25 000 unités, alors que celui des émigrations internes poursuivrait lentement sa hausse (40 600 départs en 2020, 42 000 en 2026). Le solde migratoire interne continuerait donc à devenir de plus en plus négatif et évoluerait de -15 600 unités en 2020 à -16 700 en 2026. Par la suite, il se stabiliserait autour des -17 000.

L'impact des bouleversements engendrés par la pandémie de COVID-19 sur le quotidien de la population est indéniable, et, parmi ceux-ci, la limitation des contacts sociaux et des rassemblements. Dès mars 2020 et la première vague, les médias ont véhiculé l'aspiration croissante de la population pour un logement possédant son propre jardin privé. L'offre de ce type de logement étant limitée en Région bruxelloise, il en résulterait une accélération de l'exode urbain. En outre, d'autres éléments tels que le télétravail rendu obligatoire et les difficultés socioéconomiques engendrées par les mesures gouvernementales pourraient complexifier l'équation.

## La Région aurait perdu plus de 3 000 habitants en 2020

En combinant leurs hypothèses concernant ces différentes composantes démographiques, le BfP et Statbel tablent sur une baisse de plus de 3 000 habitants en Région bruxelloise en 2020. Si les statistiques officielles la confirmaient, il s'agirait de la **première baisse du nombre d'habitants depuis 1996**. En effet, la nette hausse des décès abaisserait le solde naturel d'un tiers (+5 200, contre +7 700 en 2019). Conjuguée à la chute des flux migratoires, qui diminuerait le solde migratoire international de plus de 60 % (+7 000, contre +17 800 en 2019), cela ne permettrait plus de compenser le solde migratoire interne, stable à -15 600.

En 2021, tant le solde naturel que le solde migratoire international reprendraient des couleurs (respectivement +6 800 et +11 300), ce qui permettrait à nouveau une très légère croissance de la population (+2 200). Enfin, à partir de 2022, du fait de la récupération partielle des flux migratoires internationaux et, partant, d'une nouvelle hausse des soldes migratoires internationaux, la population bruxelloise croîtrait de façon plus importante.

## En résumé

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, soit juste avant le début de la pandémie de COVID-19, la Région de Bruxelles-Capitale comptait 1,218 millions d'habitants, soit 9 700 de plus qu'une année auparavant. Cette croissance au cours de l'année 2019 est stable par rapport à celle de 2018. Elle est le fruit des éléments suivants :

- Un solde naturel toujours élevé, quoi que moindre qu'en 2018, du fait d'une diminution du nombre de naissances ;
- Un solde migratoire interne toujours très négatif, et toujours plus important ces dernières années, dû à une hausse du nombre de départs de la Région vers le reste de la Belgique ;
- Un solde migratoire international à nouveau en légère hausse : le nombre d'immigrations a augmenté, bien que le nombre de radiations demeure très important.

Le rajeunissement de la population, qui était à l'œuvre depuis les années 2000, semble avoir pris fin.

La population a augmenté dans 70 % des quartiers, et cela surtout en seconde couronne, dans certains quartiers peu densément peuplés et/ou industriels.

En outre, sur base des dernières perspectives démographiques du Bureau fédéral du Plan et de Statbel, ce Focus a synthétisé l'impact potentiel que pourrait avoir la pandémie de COVID-19 sur l'évolution de la population bruxelloise.

Pour la première fois depuis les années 1990, le nombre d'habitants pourrait avoir diminué en 2020. Cela s'explique par la nette hausse de la mortalité, conjuguée à la chute supposée de l'immigration internationale, principal moteur de la croissance démographique bruxelloise depuis plus de vingt ans.

À partir de 2021, la population devrait à nouveau augmenter, du fait d'une évolution sous-contrôle de l'épidémie, engendrant une baisse de la mortalité et une reprise des flux migratoires internationaux. Reste l'incertitude concernant les migrations internes : la pandémie a-t-elle initié un nouvel exode urbain ? Seules les futures statistiques démographiques le diront.

## Bibliographie

- BOURGUIGNON M., DAMIENS J., DOIGNON Y., EGGERICKX T., FONTAINE S., LUSYNE P., PLAVSIC A., SANDERSON J.-P., 2020. *Surmortalité liée à la Covid-19 en Belgique : variations spatiales et socio-démographiques*, Document de travail 17, 42 p.
- BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN, STATBEL, 2020. *Perspectives démographiques 2019-2070. Mise à jour dans le cadre de l'épidémie de COVID-19*, Bruxelles: Bureau Fédéral du Plan, STATBEL, juin 2020.
- BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN, STATBEL, 2021. *Perspectives démographiques 2020-2070*, Bureau Fédéral du Plan, STATBEL, janvier 2021.
- IBSA, DEHAIBE X., HIN S., WERTZ, I., 2020. *Pourquoi le Covid-19 a frappé durement la Région de Bruxelles-Capitale ? Focus de l'IBSA*, 39, Bruxelles, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse.
- STATBEL, 2021. *Mortalité provisoire 2020 par commune*.

## Glossaire

### Pentagone

Zone de Bruxelles située à l'intérieur des boulevards de la petite ceinture.

### Première couronne

Désigne les quartiers situés entre les boulevards de la petite ceinture et la moyenne ceinture de Boulevard Churchill (au sud), les Boulevards militaires (à l'est: Général Jacques, Général Meiser, Brand Whitlock, Auguste Reyers, Général Wahis) et les voies de chemin de fer (à l'ouest).

### Radiation

Opération administrative qui s'apparente à une émigration internationale. Plus d'information dans le [Focus 7](#). Si, après cette opération, la personne se domicilie à nouveau auprès d'une administration communale en Belgique, on parle d'une **réinscription après radiation**, qui s'apparente à une immigration internationale.

### RBC

Région de Bruxelles-Capitale.

### Seconde couronne

Désigne les quartiers situés le plus à l'extérieur de la ville, au-delà de la moyenne ceinture de Boulevard Churchill (au sud), les Boulevards militaires (à l'est: Général Jacques, Général Meiser, Brand Whitlock, Auguste Reyers, Général Wahis) et les voies de chemin de fer (à l'ouest).

### Solde migratoire

Différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période. On parle de solde migratoire international pour les entrées et les sorties depuis et vers l'étranger, et de solde migratoire interne pour les entrées et les sorties depuis et vers le reste du pays.

### Solde naturel

Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

### Taux brut de mortalité

Nombre moyen de décès dans la population observée pour une année donnée, souvent exprimé pour mille individus.

### Taux brut de natalité

Nombre moyen de naissances dans la population étudiée et pour une année donnée, souvent exprimé pour mille individus.

### UE

Union européenne

## Notes

1. La population prise en compte dans ce Focus est la population de droit, légalement domiciliée en Région de Bruxelles-Capitale, de laquelle sont retirées, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1996, les personnes candidates au statut de réfugiés. Avant cela, elles n'étaient pas retirées et faisaient bien partie de la population officielle.
2. Entre 2000 et 2010, la proportion d'étrangers hors UE a diminué en RBC, du fait de l'acquisition de la nationalité belge par de très nombreux Marocains, Turcs et Congolais après la révision du code de la nationalité en mars 2000.
3. Divers éléments expliquant cette singularité bruxelloise sont développés [ici](#).
4. Seuls les quartiers comptant plus de 300 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2019 sont pris en compte dans cette analyse.
5. En effet, ils ne tiennent pas compte de l'évolution de la structure par âge entre 2017 et 2020, qui peut modifier la part de la population soumise au risque de décéder. La surmortalité peut donc être légèrement biaisée.
6. Notamment en provenance de MYRIA et de l'Office des étrangers.
7. Baisse par rapport aux projections démographiques pré-COVID-19.
8. C'est également ce que montre une enquête menée en Italie, en France, en Allemagne, en Espagne et au Royaume-Uni auprès de jeunes de 18-34 ans quant à leurs projets de fécondité (<https://osf.io/preprints/socarxiv/wr9jb/>).

### COORDINATION SCIENTIFIQUE

Astrid Romain

### COMITÉ DE LECTURE

Aina Astudillo Fernandez, Xavier Dehaibe, Aynah Gangji, Saskia Hin

### ÉDITRICE RESPONSABLE

Astrid Romain - IBSA

©2021 Région de Bruxelles-Capitale. Tous droits réservés.